

Christophe REGINA, *Dire et mettre en scène la violence
à Marseille au XVIII^e siècle*

Paris, Classiques Garnier, Collection POLEN – Pouvoirs, Lettres, Normes,
2017, 423 p.

Julien Duval-Pélissier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/4549>

ISSN : 2108-6907

Éditeur

Criminocorpus

Référence électronique

Julien Duval-Pélissier, « Christophe REGINA, *Dire et mettre en scène la violence à Marseille au XVIII^e siècle* », *Criminocorpus* [En ligne], 2018, mis en ligne le 07 novembre 2018, consulté le 30 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/4549>

Ce document a été généré automatiquement le 30 août 2019.

Tous droits réservés

Christophe REGINA, *Dire et mettre en scène la violence à Marseille au XVIII^e siècle*

Paris, Classiques Garnier, Collection POLEN – Pouvoirs, Lettres, Normes, 2017, 423 p.

Julien Duval-Pélissier

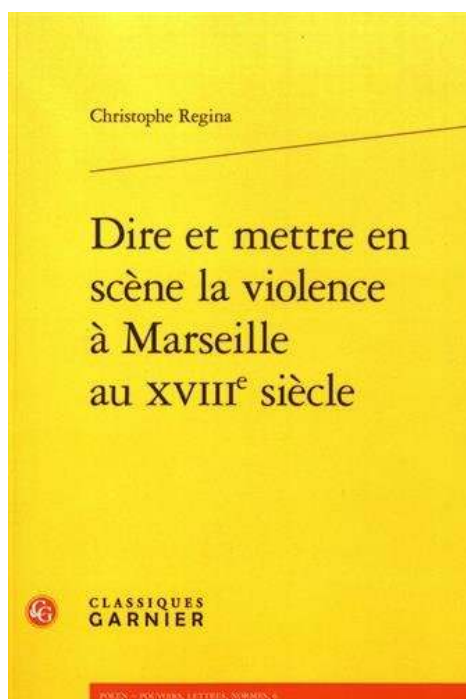
RÉFÉRENCE

Christophe REGINA, *Dire et mettre en scène la violence à Marseille au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, Collection POLEN – Pouvoirs, Lettres, Normes, 2017, 423 p.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Voir le texte publié par l'AHMUF en hommage à Christophe Regina.

- 1 Longtemps dominée par les images de la sorcière, de l'empoisonneuse et de l'infanticide, figures emblématiques de la répression pénale des femmes sous l'Ancien Régime, l'historiographie de la justice a tardé à s'attacher aux liens plus ordinaires entre violence, société et féminité. En s'interrogeant sur le rapport des femmes à la violence dans la cité marseillaise, au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, Christophe Regina se positionne précisément au carrefour de ces différents thèmes. S'appuyant sur la pensée de Georg Simmel, l'auteur propose d'envisager le conflit comme une forme de sociabilité et une partie intégrante de la vie communautaire. La problématique est clairement énoncée : « Apprécier, selon l'idée de Simmel, la place des conflits dans la société d'Ancien Régime et le rôle des femmes dans cette dynamique » (p. 40). À cette fin, Christophe Regina mobilise (presque exclusivement) la masse dormante que constituent les archives de la sénéchaussée de Marseille (série B), pour lesquelles 98 % des procédures conservées relèvent de la seconde moitié du siècle. Une vingtaine d'affaires annuellement (1750-1789) ont été ciblées par le biais d'un sondage, pour permettre d'entreprendre l'étude de ce large corpus peu étudié. Saisissant l'archive judiciaire comme un miroir social, Christophe Regina situe son enquête, d'un point de vue méthodologique, « à mi-chemin de la micro-histoire, de l'anthropologie historique et de l'histoire sérielle » (p. 34). En adoptant une approche genrée, l'historien suggère ainsi de considérer la diversité des justiciables féminins pour penser la violence telle qu'exercée à la fois *par* et *sur* les femmes. Il s'agit donc, d'une part, de s'intéresser aux formes, aux logiques et aux impacts de violences féminines banales, qui surgissent quotidiennement dans la proximité urbaine et l'intimité du voisinage (p. 18). D'autre part, il s'agit d'évaluer dans quelle mesure et selon quelles modalités les Marseillaises, qu'elles soient victimes, accusées ou témoins, investissent l'espace judiciaire à leur disposition (p.12).
- 2 Christophe Regina consacre la première partie de son ouvrage aux archives judiciaires, pour comprendre et déconstruire les logiques internes qui les sous-tendent. Au cœur de cette réflexion, il s'agit de « réfléchir sur les usages sociaux faits par les plaignants ou les accusés du pouvoir du verbe et, partant, de leur capacité à infléchir à leur avantage l'arbitraire du juge » (p. 73). En analysant successivement les différentes pièces procédurales qui composent l'acte judiciaire (plainte, dépositions des témoins, interrogatoires, rapport du chirurgien, etc.), le chercheur met à jour les stratégies rhétoriques, les filtres discursifs, les techniques de présentation et de représentation qui sont employés par les justiciables marseillais. « La subornation de témoins, la remise en cause de la moralité et de la réputation, l'instrumentalisation de l'honneur de l'autre se retrouvent mentionnées dans tous les procès étudiés » (p. 92). À travers « l'enchevêtrement des discours qui intervienne dans l'élaboration des archives



judiciaires » (p. 125), les Marseillais(e)s mettent en scène la violence, décrivant ou réécrivant le rôle qui était le leur dans la réalité litigieuse : le titre de l'ouvrage prend dès lors tout son sens. Pour compléter l'analyse critique de ses archives, l'historien présente le profil statistique (condition, âge, qualité et sexe) de ses témoins. Le tableau quantitatif qu'il dresse ne nous en apprend malheureusement peu sur la population féminine qui fréquente la sénéchaussée ni sur ce qui constituerait une potentielle spécificité marseillaise. Si, au niveau socioprofessionnel, le monde de l'artisanat, des boutiques et des échoppes est très largement représenté, il nous semble qu'une typologie plus précise aurait permis d'affiner les résultats et de mettre en valeur des contrastes plus vifs. Ceci étant dit, ce portrait statistique fait tout de même ressortir la proportion considérable des femmes parmi les témoins (65 %). Il existerait ainsi un important décalage entre les commentaires des juristes et criminalistes puis la pratique judiciaire, qui ne peut se passer d'une parole féminine riche en informations. « La scène judiciaire, au criminel, est contre toute attente l'un des espaces privilégiés de prises de parole et d'affirmation de soi des femmes, conscientes d'elles-mêmes, de leur place dans la société d'Ancien Régime et de l'ensemble des préjugés qui pèsent sur elles » (p. 96).

- 3 Cette réflexion méthodologique sur les archives judiciaires serait évidemment incomplète sans l'analyse discursive des procédures de la sénéchaussée de Marseille. Dans sa deuxième partie, la plus longue de l'ouvrage, Christophe Regina s'attache donc à restituer les violences ordinaires décrites dans ses sources. Alternant les échelles entre récits à ras du sol et interprétations plus globales, il amorce cette partie en traitant des violences verbales, avant de conclure sur les violences physiques. Dans cette première catégorie délictueuse, l'injure tient une place de choix parmi les plaintes (premières et plus fréquentes sources), tout comme dans l'analyse du chercheur. « L'injure verbale est toujours redoutée, car le mauvais mot laisse une empreinte indélébile. Les victimes qui dénoncent l'injure dénoncent le programme d'infamie dont elles font l'objet » (p. 137). Au fil des exemples, des récits et des scènes quotidiennes, c'est peut-être sur ce point que la démonstration du chercheur se fait la plus convaincante : l'injure assume une fonction programmatique, car elle vise, prévoit et orchestre l'humiliation publique. « Bien injurier sa victime, c'est parvenir à la rendre suspecte aux yeux de la société des voisins, ne serait-ce qu'en parvenant à immiscer le doute » (p. 144). Si la publicité de l'acte injurieux est essentielle à son fonctionnement social, car il contribue à construire la rumeur auprès d'un voisinage attentif, toute une série de procédés rhétoriques sert à en amplifier la gravité pour mieux le dénoncer en justice. L'emphase et l'exagération des mauvais mots, l'énumération, l'accumulation ou la gradation des injures permettent de renforcer l'impression de culpabilité à l'encontre de l'individu qui les a proférés. Portant une attention particulière à la dimension genrée de l'injure, Regina constate qu'il s'agit non seulement d'un des griefs les plus fréquents des plaintes, mais également l'un des motifs les plus constants (87 %) des affaires exclusivement féminines. À l'évidence, « l'injure tient une place importante dans l'apparition, la construction et l'éclatement de la violence ordinaire » (p. 176). Or, comme le souligne l'historien en s'intéressant au lexique de l'injure, c'est systématiquement par le prisme de la sexualité, d'une supposée lubricité et concupiscence qu'on attaque la moralité féminine. Ainsi, malgré l'impression d'un certain consensus social autour des idées véhiculées par ces injures, le « recours à la justice pour se départir du poids de l'injure montre à quel point la société rejette et méprise ceux et celles auxquels une telle épithète infâmante a été attribuée » (p. 169). Loin d'être passives, les femmes interviennent continuellement en justice pour faire

réparer les outrages subis, mais aussi pour retourner l'opprobre public contre leurs détracteurs ou détractrices.

- 4 Après s'être appliqué à quantifier et qualifier les différentes formes d'injures verbales, Christophe Regina entreprend une démarche analogue au niveau des injures réelles, ou physiques, qui accompagnent presque toujours les premières. Encore une fois, le portrait statistique qui est dressé nous apprend peu de choses sur le quotidien marseillais ou la litigiosité féminine. Moins bien agencées au reste de la démonstration, ces excursions quantitatives contrastent avec la limpidité d'une analyse discursive de grande qualité. S'employant à analyser les verbes et le vocabulaire des procédures de violence physique, le chercheur peut d'ailleurs dégager d'autres *topoi* caractéristiques de ces affaires ordinaires. La gratuité de l'action violente et l'agressivité de l'accusé(e), par contraste à la patience et l'occupation innocente de la victime, sont toujours mises de l'avant ; le caractère atroce, terrible et effroyable de l'offense est constamment souligné, de même que le manque de respect envers la justice ; enfin, le lexique de l'épouse infidèle et l'image de la furie sont des données récurrentes. À l'issue de cette seconde partie, qui se conclut sur la géographie des corps violentés et les armes de la violence physique, certaines questions demeurent en suspens. Entre autres, on aurait souhaité en apprendre plus sur les formes de médiations d'un voisinage qui oscille entre public complaisant et public concerné. Dans le cas de la conflictualité féminine, c'est ici tout le problème des violences invisibles qui resurgit, peut-être plus vivement qu'ailleurs. Pour Christophe Regina, « le chiffre noir des violences physiques ne doit pas être recherché dans des spéculations sur les violences non déclarées, mais davantage dans l'accumulation des violences qui préexistent à la plainte, couronnement en quelque sorte du débordement » (p. 241). En amont de la procédure judiciaire, la plainte ne serait qu'une étape, la pointe d'un iceberg litigieux beaucoup plus profond (p. 287).
- 5 La troisième et dernière partie de l'ouvrage s'attache à l'étude de diverses violences quotidiennes non abordée jusqu'alors. En examinant plus précisément les violences physiques exercées par des femmes sur des hommes, le chercheur montre que nombre d'entre elles n'hésitent pas à affronter un homme pour défendre leur honneur, ou encore pour manifester et exprimer un sentiment d'injustice. Comme le souligne Christophe Regina, cette dernière notion aurait mérité d'être approfondie, car elle pourrait être, dans de nombreux cas, une explication des actes violents et des violences féminines étudiées » (p. 304). Transportant la réflexion autour des violences familiales, l'auteur illustre le rôle discursif que peuvent jouer l'enfant ou la grossesse, pour justifier une légitime défense ou condamner plus sévèrement une agression. Au sein du foyer, les conflits d'intérêts, les enjeux de patrimoines, les vols de biens et les jalousies n'épargnent pas les liens familiaux. Pourtant, les seuls exemples de violences intrafamiliales examinées par l'historien sont ceux qui engagent une sœur contre une autre ; l'absence de conflits conjugaux, de litige entre mère/fille ou père/fille suscite des questionnements qui demeurent non adressés. Avant de compléter cette partie sur des formes de violences féminines moins fréquentes (vol, émeute, rébellion), l'auteur aborde la question des violences collectives. Au sein du quartier, des solidarités féminines s'organisent ponctuellement, suivant des logiques plurielles, pour mieux partager la violence ou, au contraire, pour mieux la réguler. « On se déclare en faveur d'une vision de la sociabilité de laquelle on se sent solidaire, et on s'oppose à tout ce qui s'écarte de cette conception. C'est à cause des dissonances de perceptions et de positionnements par rapport à cette

sociabilité qu'interviennent régulièrement des ruptures qui sont destinées à imposer à l'autre la règle du groupe auquel on appartient » (p. 322-323).

- 6 Dans l'ensemble, l'enquête menée par Christophe Regina dans les archives de la sénéchaussée de Marseille constitue un précieux apport à une histoire plus féminine de la régulation sociale. Son analyse aurait certainement pu bénéficier du croisement d'autres sources de la vie quotidienne, mais on ne peut nier la qualité du travail effectué dans l'énorme dépôt de cette juridiction intermédiaire, peu sollicité, qui a permis de mettre à jour une relation soutenue entre justice et justiciables. En étudiant l'appropriation constante des mécanismes judiciaires, vivement restituée par une succession de récit du quotidien, le chercheur révèle la conscience aiguë qu'ont les Marseillaises de s'inscrire dans une culture judiciaire partagée. Rédigé dans une plume aisée, l'ouvrage comporte toutefois certains défauts plus structurels, peut-être plus fortement ressentis dans la troisième partie, qui rassemble toute une série de thèmes vaguement liés. Enfin, une approche genrée aurait gagné, à notre sens, à porter une plus grande attention aux affaires masculines de la sénéchaussée. Là n'était certes pas le programme proposé par Regina, mais une telle démarche aurait pu mettre en relief, et avec plus de certitude, la singularité des expériences féminines de la violence et de la justice.
-

AUTEUR

JULIEN DUVAL-PÉLISSIER

Julien Duval-Pélissier est doctorant d'histoire moderne à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il prépare actuellement une thèse sur la peine de bannissement et la mobilité des bannis dans la France du XVIII^e siècle.